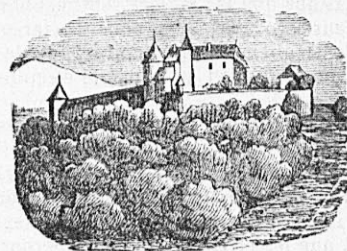




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴³ 2³⁵ 8³⁵ ← Bulle, arr. 8⁰³ 1²³ 4⁵⁸ 10⁵⁸

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Lettres et argent francs de port.

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Public.

se l'honorable public qu'il

ant l'hôtel de la Gare,

DE PREMIER CHOIX

à toute heure.

Adrien Thierrin.

Journal.

publiera prochainement

illets :

des neiges,

par

D'AIGREMONT

et

de St-Sulpice,

par

DE MONTÉPIN

ni prendront des abon-

net bénéficieront des prix

Fr. 1 20

3 50

6 50

ivette, seul dépôt autorisé

n du Petit Journal. [477

BILLARD

entrepreneur

ULLE

chaux, ciments,

et briques, etc., etc.

ES EN CIMENT

x d'Aarau. [384

EUR

connaissant bien la scie

ndé par l'Usine GENOUD

our-de-Trême près Bulle.

entrées immédiates. [438

rendrait

ime, faute d'emploi, une

re et une pompe à

[480

primerie de la Gruyère.

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

BULLE, le 2 juillet 1894.

Les funérailles de M. Carnot.

Samedi, à 10 heures du soir, le corps de M. Carnot a été placé dans un catafalque dressé dans la cour d'honneur de l'Elysée. Les tentures qui fermaient les grilles ont été enlevées et la foule admise à défiler devant le cercueil. Dès 5 heures, les sénateurs et députés avaient été introduits dans le palais.

Des couronnes innombrables arrivent encore de tous côtés : Celle de M. Casimir-Périer, de deux mètres de diamètre, est en roses rouges avec palmes. On admire spécialement la couronne toute en orchidées de la reine Victoria, celle du roi des Belges, du prince de Galles, du roi Humbert, du roi de Danemark, du roi de Portugal, du roi de Grèce, etc.

Le baron de Morenheim, ambassadeur de Russie, avec tout le personnel de l'ambassade, est venu apporter de la part du tzar une splendide couronne à laquelle étaient jointes celles envoyées par les villes de Saint-Petersbourg, Moscou, et par l'amiral Avellan.

L'empereur Guillaume a chargé M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, de le représenter aux funérailles de Carnot et de déposer en son nom une couronne sur le cercueil.

M. de Munster, a fait savoir à MM. Dupuy et Hanotaux qu'à l'occasion des funérailles de M. Carnot, l'empereur Guillaume a gracié les deux officiers français condamnés ensuite du procès de Leipzig (espionnage).

M. Dupuy a transmis cette nouvelle à M. Casimir-Périer qui a donné l'ordre de remercier par télégramme l'empereur d'Allemagne « de la grande pensée qu'il a eue en ce jour, pensée qui va au cœur de la nation entière ».

La nouvelle de la grâce se répand avec rapidité dans le public et cause une grande émotion.

Dimanche matin, M. Casimir-Périer est arrivé à 10 heures précises. Il a été reçu par tous les généraux, réunis sous le perron de l'Elysée. Dès 8 1/2 h., les troupes occupaient les emplacements désignés. Jamais encore on n'a vu pareille affluence à Paris et

on craint des accidents graves. La foule est très recueillie, la chaleur accablante. L'arrivée des ambassadeurs et attachés militaires allemands et italiens a été très remarquée. Les voitures des hauts fonctionnaires étaient escortées de piquets de dragons.

A 10 h. 25, le général Saussier, commandant la place de Paris, a donné le signal du départ. La garde républicaine a pris la tête du cortège, puis venaient les voitures du clergé qui a procédé à la levée du corps, la couronne offerte par M. Casimir-Périer et le corbillard attelé de six chevaux caparaçonnés d'argent.

La bière est couverte d'un drapeau tricolore sans aucune fleur. La foule salue et s'incline devant le corbillard; les romes se signent. Le soleil fait briller la couleur des uniformes et rend le coup d'œil vraiment imposant.

Après le corbillard, des officiers généraux portant les décorations du défunt, puis les trois fils de M. Carnot, fort accablés. Derrière le reste de la famille, M. Casimir-Périer s'avance nu-tête, portant en sautoir le grand cordon de la Légion d'honneur. Vient ensuite MM. Challemel-Lacour, président du Sénat, et de Mahy, 1^{er} vice-président de la Chambre.

A 11 heures seulement, la fin du cortège des autorités sort de l'Elysée.

Un jeune homme, juché sur un des vases de la grille des Tuileries, est tombé et s'est tué sur le coup. Beaucoup de femmes, d'enfants et même d'officiers se trouvent mal; on les transporte dans un poste de secours. M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne, est de même obligé de quitter le cortège et de monter en voiture.

L'arrivée du corbillard à Notre-Dame a été très émouvante. Le général Saussier salue de l'épée, tandis que les canons tonnent, que les cloches sonnent à toute volée et que les tambours battent aux champs.

Le cardinal-archevêque Richard, entouré de tout son clergé, reçoit le corps sous le grand portail. La cérémonie est grandiose. Avant de donner l'absoute, Mgr Richard prononce une allocution dans laquelle il dit : « La mémoire de Carnot subsistera et sera pour les enfants de la France un mobile d'union, par l'alliance de l'idée de Patrie avec celle de Foi. »

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 11

RACE MAUDITE

Roman contemporain, par ARMAND LAPOINTE

Mais cet homme, dont je vous parlais tout à l'heure, continua miss Palmer, reprenant l'évocation du passé, ai-je besoin de vous le dire? C'était vous, mon père, vous, mon seul ami, mon seul protecteur, l'inoubliable compagnon de mes jeux enfantins!

— Chère fille!... Ah! tu as été, dans mes souffrances depuis dix-huit ans, mon unique consolation, mon unique amour!

— Plus tard, c'est la figure de la bonne Salomé qui surgit à côté de la vôtre; je l'appelais « maman », et ce nom, qui me semblait si doux à prononcer, était venu tout seul de mon cœur à mes lèvres sans que personne me l'eût appris.

Un jour, elle me dit que ma mère, ma vraie mère, était morte dans un pays lointain, et que, elle, Salomé, n'était qu'une pauvre servante que vous aviez sauvée de la misère et du désespoir. Cette servante était la meilleure et la plus dévouée des femmes; elle est restée mon amie.

Mais déjà nous n'étions plus aussi pauvre et nous habitions une autre maison à côté de laquelle se trouvait un jardin qui m'apparaissait comme un paradis, avec de grandes fleurs jaunes — des soleils, je crois — qui se balançaient au vent et dont je mangeais les graines lorsque les fleurs s'étaient desséchées.

Puis, c'est une troisième figure qui se place également dans mes premiers souvenirs, celle du docteur Zachary.

Quel homme et quel cœur! Oh! j'ai versé bien des larmes lorsqu'il est mort! Je lui devais l'initiation à la vie intellectuelle. Homme universel par l'étendue de ses connaissances,

il m'a ouvert les portes de l'inconnu; il m'a appris à écrire, à penser, à parler — à parler dans des langues différentes, et a fait de moi une musicienne assez habile pour vivre de l'art musical si, par un de ces caprices que je n'ai jamais cherché à m'expliquer, la fortune n'était venue tout à coup nous combler de ses dons.

Jusqu'à-là, j'avais porté des habits masculins et vécu comme les garçons de mon âge.

Salomé m'apprit que j'étais femme et m'habilla des vêtements de mon sexe.

Quelle surprise et quel changement!

Mais ceci date d'hier, pour ainsi dire. Si ce n'est pas tout à fait le présent, ça n'est pas non plus le passé, le passé lointain qui flotte indéfiniment dans ma mémoire et que vous vouliez éprouver avant d'arriver, dans vos confidences, à une époque plus rapprochée de nous.

— Si j'ai voulu évoquer les jours anciens et les faire revivre, en partie du moins, dans tes souvenirs, c'était afin de savoir si tu n'avais pas oublié la douloureuse histoire dont j'ai, comme tu le dis, bercé ton enfance : celle de Jacob Guedj et de sa femme Noémie. Cette histoire, ou plutôt cet horrible drame qui jette une ombre si noire sur le passé, n'en est encore qu'à son prologue, et l'aveu que je vais te faire va t'en donner la preuve.

L'homme se leva et, s'approchant de sa fille, lui dit : — Je suis Jacob Guedj!

Surprise, émue, presque en larmes, miss Palmer bondit vers son interlocuteur.

— Ah! pauvre père!

Et elle l'enlaçait de ses bras et lui prodiguait ses caresses et ses baisers comme si caresses et baisers enesent eu le pouvoir magique de lui faire oublier toutes ses tortures, toutes les affres, toutes les misères d'autrefois.

— Et... Joseph Phanis? demanda-t-elle après un temps, il vit?

— Oui, répliqua Jacob Guedj d'une voix sombre.

Après l'absoute, le cortège se reforme et se rend au Panthéon où il arrive à 3 heures. La foule s'est encore grossie d'un grand nombre de personnes venues des Champs-Élysées.

Le cercueil est descendu du corbillard, puis M. Dupuy prend la parole au nom du gouvernement. Voici les passages principaux de son discours : « Carnot a donné sa vie pour le pays; il est mort pour la France et la République, frappé par le verdict sauvage d'une secte que le concert des peuples saura réduire à l'impuissance. Il est tombé comme un soldat au champ d'honneur, au moment où il entrevoyait déjà l'heure du repos. Carnot, en effet, ne songeait pas à solliciter une nouvelle élection. La douleur du monde entier prouve assez l'admiration qu'inspirait ce citoyen, ce magistrat et cet ami d'une paix à laquelle il consacra tous ses efforts, la préconisant en toutes circonstances. Carnot reposera au Panthéon auprès de l'organisateur de la Victoire, la mort réunissant ainsi dans un même linéaire le génie de la guerre et celui qui voulut grouper tous les Français en une République sage, tolérante et libre. »

Après avoir rappelé les qualités du défunt, M. Dupuy termine : « Au nom de la France, je vous adresse un suprême adieu, bien que votre mémoire ne doive périr jamais. La patrie retiendra votre maxime : Pour servir la République, ne perdons jamais de vue la France. La République incline aujourd'hui sur votre cercueil son drapeau voilé de deuil et vous décerne le suprême hommage de sa gratitude et de sa douleur. »

MM. Challemel-Lacour et de Mahy parlent ensuite. Voici le discours prononcé par M. Challemel-Lacour : L'orateur rappelle que les cendres de Lazare Carnot ont été transportées au Panthéon en 1889. « La France vivante porte noblement les cicatrices que lui a faites la mort de Carnot et ses blessures inspirent le respect. Si l'ouvrier est frappé dans son travail, son œuvre avance et suit son cours. Le coup frappé à Lyon retentit dans le monde entier. La France puisera dans la sympathie universelle quelque force et quelque fierté! »

Jamais Carnot ne s'est départi de ce calme, de cette dignité précieuse chez un homme d'Etat. Sou-

— Il est à Paris?

Jacob, de la tête, eut un signe affirmatif.

— Je le connais? demanda anxieusement Véra.

— C'est l'homme qui se cache aujourd'hui sous le nom de baron d'Aziza!

La jeune fille eut un cri de surprise et d'horreur.

— Lui!... lui!... l'assassin de ma mère!... Oh!

— Oui! traître, voleur, assassin! tel est l'homme!

— Ah! je comprends maintenant, je comprends! dit Véra se voilant la face de ses deux mains.

— Tout, n'est-ce pas?

— Oui.

— Tu comprends pourquoi je t'ai ouvert la maison du baron d'Aziza? Pourquoi, le jour où, pour la première fois, je t'ai introduite dans les bureaux de sa maison de banque, je t'ai dit : « Cet homme est une proie à dévorer, et je te l'abandonne!... » Pourquoi je t'ai demandé, il y a trois jours, de me livrer sa fille Blanche?

— Oui! oui!

Et, anéantie, Véra Palmer se laissa tomber sur sa chaise-longue.

VI

Ceci pourrait avoir pour titre : Un chapitre entre parenthèses.

Il n'est cependant que la suite du précédent, et si nous le présentons sous une forme nouvelle, c'est afin de marcher d'un pas plus rapide dans le drame.

Nous avons déjà dit à la fin de notre prologue comment Jacob Guedj était arrivé à Paris et l'hospitalité qu'il y avait reçue chez Nassim.

Cet homme, en apparence un pauvre brocanteur, était en réalité un des personnages les plus considérables de la colonie bohémienne.

Il avait des relations nombreuses et très étendues avec les Romichals de France et de l'étranger et se livrait, sans que

les contrefaçons. >

primerie de la Gruyère, à

es la pièce.

enz, imprimeur-éditeur.

haitons que les mêmes sentiments nous inspirent aux heures graves que nous traversons. Suivons tous l'enseignement qui ressort de la vie de Carnot : Amour profond de la patrie et culte inflexible de la loi. »

M. de Mahy, 1^{er} vice-président de la Chambre, retrace la vie de Carnot. Il rappelle l'indignation et la colère qui se sont élevées contre le crime monstrueux. Mais il ajoute qu'il ne saurait dépendre d'un meurtrier de jeter dans le découragement le pays entier, et que les criminels ne détourneront pas le parlement de son œuvre de progrès.

M. le général André prononce quelques mots au nom de la famille et des amis personnels du défunt. Quelques cris de « Vive l'armée ! » sont immédiatement réprimés par l'assistance elle-même.

Le cercueil est descendu dans le caveau, salué par des salves d'artillerie. La cérémonie se termine sans incidents.

Plus de 200 personnes ont été, durant la journée, frappées d'insolation. L'état de plusieurs d'entre elles est grave.

A Lyon, tous les cafés ont été fermés dimanche. Jusqu'au 7 juillet, aucune réjouissance publique n'aura lieu sur le territoire de la ville.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Assemblée fédérale.

Pour éviter un conflit entre les deux Conseils, le Conseil national a décidé de n'ouvrir la session d'hiver que le 3 décembre.

Au Conseil des Etats, l'arrêté concernant l'hôtel des postes de Fribourg était à l'ordre du jour de la séance de vendredi, mais les commissions ne se sont pas trouvées prêtes. Elles se rendront à Fribourg vers la fin de septembre et présenteront leurs rapports dans la session d'hiver.

La session a été close samedi dans les deux Chambres, après la lecture du procès-verbal. Au Conseil national, le président, M. Brenner, a prononcé quelques paroles au sujet du *Beutesug*, disant que le dernier mot appartient au peuple. Il espère que les électeurs suisses comprendront toute la portée de leur vote et qu'une bonne étoile les guidera.

Monnaies. — Nous rappelons au public que le délai pour le rapatriement des monnaies divisionnaires italiennes expire irrévocablement le 24 juillet 1894 et que le meilleur moyen de se garantir de tout dommage, c'est de refuser ces monnaies.

Afin de faciliter ce rapatriement, le Conseil fédéral a organisé, en outre, un service d'échange pour la période du 1^{er} au 24 juillet inclusivement.

L'échange sera opéré par : 1^o Les bureaux comptables des postes et télégraphes, jusqu'à concurrence de 100 fr.; 2^o Les caisses principales des douanes et des arrondissements postaux, jusqu'à concurrence de 1000 fr.; 3^o Les caisses publiques des cantons qui seront désignées à cet effet par leur gouvernement, lequel fixera aussi le maximum du montant pouvant

ses voisins s'en doutassent, à toutes sortes de commerces — plus ou moins licites, plus ou moins avouables.

Pas méchant, au surplus, ce Nassim, et même obligeant pour ceux de ses voisins qui venaient lui vendre de vieilles ferrailles et du bric-à-brac.

On était certain, en entrant chez lui, de trouver acquéreur et à des prix plus élevés que chez les autres brocanteurs du quartier.

— Que faites-vous de tout cela, père Nassim ? lui demandaient parfois ses clients.

— De l'or, mes enfants, de l'or !

On riait et on se moquait de lui.

— De l'or, père Nassim ! Et où le cachez-vous, cet or ? Jamais personne n'en a vu dans vos mains, et, bien sûr, vous en avez oublié la couleur.

— Hé ! hé ! disait le bonhomme, il faut bien rire un peu ! C'est bon de rire, mes enfants, et ça console de la misère. De l'or ! Qu'est-ce que j'en ferais ?... Seul au monde, le vieux Nassim ! Ni femme, ni enfants... Ni parents, ni amis !... A quoi me servirait la richesse ?... J'en serais embarrassé, ma foi !... Apportez-moi de la brocante, j'en fais du vieux-neuf... à bon marché, et ça me suffit pour vivre, et même parfois pour aider plus pauvre que moi.

Et tout le monde croyait à cette pauvreté.

Et personne non plus ne s'étonnait de voir fréquemment, aux heures de la nuit, de la lumière dans le clos du brocanteur.

— C'est le père Nassim qui fait du vieux-neuf ! se disait-on.

Quelle erreur !

Nassim, ces nuits-là, était debout, c'est vrai, mais point pour travailler les vieux métaux qui faisaient le fond de son industrie apparente ; il recevait des visites à ces heures nocturnes, et ses visiteurs, le plus souvent, ne payaient pas de mine ; leur rencontre eût même paru singulièrement désagréable aux promeneurs imprudents qui se fussent attardés,

être échangé ; 4^o La caisse d'Etat fédérale pour des sommes dépassant 1000 fr.

Il faudra laisser le temps de vérifier les monnaies à échanger ; il faudra aussi, si les demandes sont nombreuses, accorder aux caisses subalternes un délai suffisant pour faire venir la contre-valeur. Le Département fédéral des finances est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour empêcher les abus.

A partir du 24 juillet, les caisses publiques n'accepteront et n'échangeront plus les monnaies divisionnaires d'argent italiennes.

Nord-Est. — M. l'avocat Ryf attaquera devant les tribunaux zuricois les décisions prises mercredi par l'assemblée générale des actionnaires du Nord-Est comme étant entachées d'illégalité, par suite de la distribution illégale d'actions et de leur inscription sous des noms fictifs.

Instituteurs. — Le congrès des instituteurs, — 2500 participants, — s'est ouvert à Zurich hier matin ; il a tenu des réunions de sections. M. Isliker, a fait une conférence sur l'école et le chant populaire ; le Dr Eberlé sur les moyens intuitifs. A 10 heures a commencé l'assemblée générale au temple de St-Pierre ; elle s'est ouverte par le « Cantique suisse », magistralement exécuté par 1800 chanteurs, puis le président des écoles de la ville de Zurich a ouvert la discussion sur le principal objet à l'ordre du jour : le projet Schenk ou l'intervention de la Confédération dans l'école primaire.

Casario en Suisse. — Il résulte de l'enquête du procureur-général de la Confédération que Casario, l'assassin de M. Carnot, a travaillé l'année passée, du 6 mars au 24 juin, à Lugano, comme garçon boulanger. Il prit part à la grève qui a éclaté à cette époque, puis quitta Lugano, se rendit à Lucerne, puis à Neuchâtel, à Lausanne où il est resté 10 jours sans pouvoir trouver d'ouvrage, à Genève et enfin dans le midi de la France.

Berne. — Dimanche a eu lieu, à Berne, la cérémonie funèbre à la mémoire de Carnot. M. Barrère, ambassadeur de la France, et tout le personnel de l'ambassade y assistaient en grand uniforme. MM. Frey, président de la Confédération, Schenk, vice-président, et Lachenal, chef du Département des affaires étrangères, étaient également présents. Grande affluence d'officiers et fonctionnaires ; la colonie française était au grand complet. Mgr. Haas, évêque de Soleure, a donné l'absoute.

Tessin. — On sait que la fête fédérale de gymnastique a lieu à Lugano, du 4 au 7 août. 140 sociétés suisses et 10 sociétés italiennes sont inscrites pour les concours de sections.

— Un monsieur et une dame autrichiens, en séjour à Giubiasco, se sont empoisonnés. On ne connaît pas le motif de ce double suicide. La légation d'Autriche à Berne a été avisée.

L'autorité paroissiale a refusé de faire sonner les cloches à l'occasion de l'enterrement de ces deux étrangers. Le syndic a alors avisé le gouvernement que l'opposition du clergé mécontentait la population. Par décret de la municipalité, on a alors sonné les cloches et le syndic a parlé sur la tombe.

après minuit, dans ces quartiers peu fréquentés ; il est vrai que nul ne songeait à aller à la lune et aux étoiles vers ces rues sans maisons, de vrais coupe-gorges, et que les visiteurs de Nassim pouvaient entrer chez lui et en sortir sans crainte d'être vus.

Cependant, chose bizarre, ils prenaient les précautions, rasaient les murailles, se cachaient dans l'ombre et évitaient toutes les rencontres.

Qu'étaient ces gens et que venaient-ils faire chez le brocanteur ?

Nul put le dire.

Tout ce que nous savons, c'est qu'ils étaient d'allures mystérieuses et ne ressemblaient point à des millionnaires, peut-être pas même à d'honnêtes gens.

Il est vrai qu'il ne faut juger personne sur la valeur de son habit.

D'une autre part, Nassim faisait des absences fréquentes et d'une durée parfois assez longue.

Où allait-il ?

Mystère !

Pendant ces absences, une vieille femme, laide et sale, inconnue dans le quartier, le remplaçait.

Si, par hasard, il survenait un client ou un acheteur quelconque, et qu'on lui demandât où était Nassim, elle répondait : à Paris.

Paris, pour les gens des quartiers excentriques, ne commence qu'aux anciens boulevards extérieurs.

Mais comme la boutique de Nassim n'offrait rien qui pût tenter les regards des passants et qu'acheteurs et vendeurs se faisaient rares par là, le vieillard pouvait s'absenter sans que personne s'en doutât.

Quel concours exigeait-il de Jacob Guedj pour prix de l'hospitalité qu'il lui donnait dans sa maison ?

C'est ici que s'éclaire la situation et que Nassim prend tout-à-coup une nouvelle physionomie. Le sordide marchand de bric-à-brac disparaît pour faire

Vaud. — La population de Cully a été mise en émoi jeudi matin par un grave accident : Une pauvre femme, d'origine italienne, toute en feu, tombait dans la rue en appelant au secours et criant : « Mon enfant ! mon pauvre enfant ! » Les premiers accourus lui jetèrent du sable qui se trouvait là par hasard. Le boulanger qui passait en ce moment lui versa dessus sa brantée d'eau ; pendant ce temps, son enfant, une petite fille à moitié brûlée, était transportée chez un voisin. Deux médecins accourus ont donné leurs soins à ces malheureuses, sans espoir de les guérir, car des lambeaux de chair s'arrachaient avec les vêtements ; la fillette poussait des cris déchirants, appelant sa maman ; elle est âgée de 4 ans.

La cause de cet accident est encore le pétrole ; la mère a voulu activer son feu, la burette a éclaté et les éclaboussures ont porté le feu dans cette humble habitation.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — M. Adolphe Carnot, frère du défunt, a raconté à un journaliste que son frère était absolument décidé à ne pas accepter de réélection.

« Longtemps avant le voyage de Lyon, dit-il, mon frère me répétait qu'il ne convenait pas au premier magistrat de la République de rester plus longtemps que durant les sept années réglementaires à la tête de l'Etat.

« Après avoir servi le pays, je me retirerai au bout de mon mandat. Si cette tradition n'a pas été suivie par un de mes prédécesseurs, je dois donner l'exemple à ceux qui viendront après moi. C'est là un besoin, une nécessité patriotique dans notre démocratie. »

« Cette intention de se retirer à l'expiration de son mandat était à ce point irrévocable que mon frère, il y a plusieurs mois déjà, avait loué un appartement qu'il irait occuper à son départ de l'Elysée. »

Casario parle avec beaucoup de calme de l'assassinat du président et comme d'une chose très naturelle, sans manifester la moindre émotion. Casario reste des heures entières couché sur son lit. Si on lui parle de son forfait, il baisse la tête, mais si on prononce le nom d'anarchie, Casario prend un air féroce, la voix devient rauque aussitôt.

On mande de Marseille que la police a maintenant la certitude qu'il y a eu un complot anarchiste pour assassiner M. Carnot. La police tient tous les fils du complot ; elle sait, en particulier, que la dernière réunion des anarchistes a eu lieu à Cette et que c'est dans cette dernière assemblée que Casario a été désigné pour aller à Lyon assassiner le président de la République. De nombreuses arrestations vont être opérées.

Deux cents anarchistes ont été arrêtés dimanche matin à Paris.

Les commandes de fleurs destinées à M. Carnot atteignent le chiffre d'un million de francs.

La couronne du « Groupe des jeunes filles parisiennes » a coûté 4000 fr. Mlle Chiris, fiancée du fils de M. Carnot, a fait confectionner une magnifique couronne de 8 mètres de circonférence, composée de 5000 marguerites.

place à un industriel spéculant, soit pour lui, soit pour le compte de correspondants inconnus, sur les métaux précieux et les pierres fines ; et dans cette industrie, Jacob, on le comprend, devait lui rendre de grands services.

Du matin au soir et souvent même la nuit, l'ancien joaillier de Sophia s'occupait de la transformation de bijoux de prix qui lui étaient apportés par Nassim, de la fonte et de la mise en lingots d'objets de toute nature d'or et d'argent, et de la création, avec des pierres démontées sur certains bijoux, de parures nouvelles.

Quelle était l'origine de ces bijoux, de ces métaux précieux ?

Dans quel but ces transformations, ces créations nouvelles ? Pourquoi cette fonte en lingots d'objets d'or et d'argent ayant une valeur de main-d'œuvre souvent considérable et que la fonte anéantissait ?

Comment toutes ces choses se trouvaient-elles en la possession de Nassim, et quel parti en tirait-il ?

C'est ce que Jacob ignorait.

Que lui importait au surplus !

En échange de son hospitalité, Nassim lui avait demandé un concours absolu, aveugle ; il s'était engagé par serment à le lui donner et exécutait fidèlement la convention. C'était l'accomplissement d'un devoir, une dette qu'il payait, il était indifférent à tout le reste.

On eût dit, à le voir silencieux, étranger aux choses et aux hommes, ne manifestant ni désir, ni curiosité, qu'il avait oublié le passé et accepté, pour le présent et pour l'avenir, son infime et misérable condition.

Quelle erreur on eût commise !

Il vivait là, en effet, en reclus, pour ainsi dire, inconnu de tous, subissant un labeur ingrat, ne sortant qu'aux heures sombres du soir en compagnie de son enfant, comme dans un rêve.

Mais quel rêve ! celui de la vengeance, d'une vengeance d'autant plus ardemment convoitée qu'elle était encore bien

— M. Nathan, le... vient de mourir subite... qu'il avait éprouvée e... de son maître.

— A Bussières, l'in... voir expliquer à ses... comment M. Carnot... faisant un faux mouve... qui lui a pénétré dans... eu beaucoup de peine... se suicider.

— La crise ministé... tions prévues : M. I... constituer un ministè... se représentera tout... M. Charles Dupuy... dence du conseil, la... M. Burdeau pour son... Chambre.

Italie. — Un ind... le palais du ministèr... lice l'en ayant empêc... un imbécile, c'est moi... Crispi. » Cet individu... nom, a été trouvé po...

— Le gouverneme... ouverture d'un crédit... triement des ouvriers...

— Dimanche mati... blessé mortellement... directeur de la *Gazet... phe*. M. Bandi est mo... circonstances que M...

M. Bandi avait écrit... articles contre les an... nat de Carnot.

Espagne. — Un... dans une fabrique de... de grands dégâts ma... dent de personne. L'... rêté. C'est un ouvrier... qui est anarchiste.

Angleterre. —... tions pour protéger... étrangers actuelleme... tzarevitch ne sort q...

Portugal. — V... sée à Lisbonne par l... lice portugaise ;

« Enfin, Ravachol... Les anarchistes, par... fait justice. Sadi Car... française, est mort. C... notre voie est tracée... « Vive la vengeance... « Hourrah pour l'an...

CANTON

Conseil d'Etat
Le Collège électoral... courant, à 3 heures

lointaine, et, patiemme... attendait que ce rêve,...

Du Jacob Guedj d'au... vant, pas même le nom...

Jacob Guedj, le joaill... femme, dans les Balka...

Un jour, vers l'époqu... année, le vieux Nassim... sédait à Jacob Guedj.

Là où celui-ci croyai... il trouva une fortune.

Nassim, avant de tr... — Je suis seul au m... puis donc disposer à m... mon légataire universel... testament. Prends cet... sous mon lit ; c'est là q... geance.

Le coffre contenait... Alors Jacob réalisa... naître cette succession... velle individualité, un... jument inattaquable e... de son existence, la fi...

Cela aiderait à sa ve...

Dans ce but, il quitta... et se rendit en Amériq...

C'est là que l'enfant... les habits de son sexe... dain en une ravissante... paient rapidement.

Deux années de séjo... lations portèrent la fo... Sa fille avait mainte... titude de sa beauté.

Il revint à Paris et

— M. Nathan, le premier cocher de M. Carnot, vient de mourir subitement à la suite de l'émotion qu'il avait éprouvée en voyant à l'Elysée le cercueil de son maître.

— A Bussières, l'instituteur Guillemain croyait devoir expliquer à ses élèves, un couteau à la main, comment M. Carnot a été frappé; un des enfants, faisant un faux mouvement, est tombé sur le couteau qui lui a pénétré dans le cœur et l'a tué net. On a eu beaucoup de peine à empêcher M. Guillemain de se suicider.

— La crise ministérielle a pris fin dans les conditions prévues: M. Dupuy a accepté la mission de constituer un ministère et le cabinet démissionnaire se représentera tout entier devant les Chambres.

M. Charles Dupuy acceptant de garder la présidence du conseil, la majorité républicaine choisira M. Burdeau pour son candidat à la présidence de la Chambre.

Italie. — Un individu a tenté de pénétrer dans le palais du ministère de l'intérieur. Un agent de police l'en ayant empêché, il se mit à crier: « Lega est un imbécile, c'est moi qui lui ferai son affaire, à votre Crispi. » Cet individu, qui a refusé de donner son nom, a été trouvé porteur d'un couteau à virole.

— Le gouvernement a déposé un projet portant ouverture d'un crédit de 100,000 fr. pour le rapatriement des ouvriers italiens qui sont en France.

— Dimanche matin, à 8 heures, un anarchiste a blessé mortellement d'un coup de poignard M. Bandi, directeur de la *Gazette de Livourne* et du *Télégraphe*. M. Bandi est mort à 11 heures, dans les mêmes circonstances que M. Carnot.

M. Bandi avait écrit dans ses journaux plusieurs articles contre les anarchistes, à la suite de l'assassinat de Carnot.

Espagne. — Une cartouche de dynamite a éclaté dans une fabrique de papier de Valence occasionnant de grands dégâts matériels. Il n'y a eu aucun accident de personne. L'auteur de cet attentat a été arrêté. C'est un ouvrier de Valence appelé Bellor et qui est anarchiste.

Angleterre. — La police redouble de précautions pour protéger contre tout attentat les princes étrangers actuellement en séjour en Angleterre. Le tzarevitch ne sort que sous escorte.

Portugal. — Voici le texte d'une affiche apposée à Lisbonne par les anarchistes arrêtés par la police portugaise:

« Enfin, Ravachol, Vaillant, Henry sont vengés. Les anarchistes, par le bras de Caserio Giovanni, ont fait justice. Sadi Carnot, président de la République française, est mort. Que la bourgeoisie se détrompe; notre voie est tracée: œil pour œil, dent pour dent. « Vive la vengeance! » « A bas la bourgeoisie! » « Hourrah pour l'anarchie! »

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 27 juin 1894. — Le Collège électoral est convoqué pour samedi 30 juin courant, à 3 heures de l'après-midi.

lointaine, et, patiemment, oubliant toutes ses misères, il attendait que ce rêve, si choyé, si caressé, se fit réalité.

Du Jacob Guedj d'autrefois il ne restait plus rien de vivant, pas même le nom, pas même un souvenir.

Jacob Guedj, le joaillier de Sophia, était mort avec sa femme, dans les Balkans, en fuyant la justice de son pays.

Un jour, vers l'époque où Vera allait atteindre sa seizième année, le vieux Nassim était mort, laissant tout ce qu'il possédait à Jacob Guedj.

Là où celui-ci croyait trouver quelques centaines de francs, il trouva une fortune.

Nassim, avant de trépasser, lui avait dit:

— Je suis seul au monde; tous les miens sont morts. Je puis donc disposer à ma guise de ce que je possède. Je te fais mon légataire universel, et il n'est pas besoin pour cela de testament. Prends cette clé; elle ouvre un coffre qui se trouve sous mon lit; c'est là qu'est mon héritage. Il aidera à ta vengeance.

Le coffre contenait plus de deux millions!

Alors Jacob réalisa tout de suite une pensée qu'avait fait naître cette succession imprévue, celle de se créer une nouvelle individualité, un état civil bien réel, bien certain, absolument inattaquable et qui, s'il existait encore quelque trace de son existence, la fit complètement disparaître.

Cela aiderait à sa vengeance.

Dans ce but, il quitta la France en compagnie de sa fille et se rendit en Amérique.

C'est là que l'enfant se présenta pour la première fois sous les habits de son sexe; le bel adolescent se transformait soudain en une ravissante femme dont les traits se développaient rapidement.

Deux années de séjour en Amérique et d'heureuses spéculations portèrent la fortune de Jacob Guedj à cinq millions.

Sa fille avait maintenant dix-huit ans et était dans la plénitude de sa beauté.

Il revint à Paris et s'y installa sous le nom de Joë Mosès,

M. le Dr Oser, Hugo, de Bâle-Campagne, est nommé professeur extraordinaire à la faculté de droit de l'Université.

— M. Gendre, conseiller communal à Courmourens, est nommé syndic de dite commune.

— M. Guillaume, Charles, de Fleurier, est promu au grade de capitaine d'artillerie de position.

Séance du 30 juin 1894. — Mlle Marie Monney, de Fiaugères, est autorisée à pratiquer la profession de sage-femme dans le canton de Fribourg.

— On accepte la démission de M. Meuwly, Jean, tit., en sa qualité de syndic de la commune de Courtepin, avec remerciement pour les services rendus, et on nomme, en son remplacement, M. Gaspard Wæber, conseiller communal audit lieu.

— M. Monnerat, Joseph, à Villarimboud, est nommé suppléant de l'officier de l'état civil du 5^e arrondissement du district de la Glâne (Villarimboud).

Nominations judiciaires. — Le Collège électoral, réuni samedi après midi, a fait les nominations suivantes:

M. Bise, Emile, chancelier d'Etat, a été nommé président du tribunal de la Sarine et président de la cour d'assises du II^e ressort, en remplacement de M. Cardinaux, nommé conseiller d'Etat.

M. Weck, Robert, licencié en droit, à Fribourg, a été nommé juge et vice-président du tribunal de la Sarine.

MM. Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville, Peyraud, Léopold, à Bulle, et Pasquier, Joseph, préposé aux poursuites, ont été nommés juges près le tribunal de la Gruyère, en remplacement de MM. Grandjean, Constant, et Robadey, Alexis, démissionnaires, et de M. Reichlen, Alfred, nommé juge de paix. M. Peyraud, Léopold, remplace en outre ce dernier comme vice-président du tribunal de la Gruyère. M. Meyer, Charles, à Bulle, a été nommé suppléant près le même tribunal.

M. Reichlen, Alfred, vice-président du tribunal de la Gruyère, a été nommé juge de paix du III^e cercle de la Gruyère (Bulle), en remplacement de M. Schwartz dont la démission a été acceptée avec remerciement pour les services rendus.

M. Noyer, Louis, à Sugiez, 2^e assesseur du IV^e cercle du Lac (Praz), est nommé 1^{er} assesseur en remplacement de M. Auguste Noyer, dont la démission est acceptée avec remerciements. M. Guillod, Henri, à Sugiez, 1^{er} suppléant, est promu 2^e assesseur; M. Cressier, Jean, à Motier, 2^e suppléant, est promu 1^{er} suppléant, et M. Javet, Jules, fils de Jean, à Motier, est nommé 2^e suppléant près de dite justice de paix.

M. Zebischer, Joseph, à Heitenried, 1^{er} suppléant près la justice de paix du II^e cercle de la Singine (Tavel), a été promu 2^e assesseur, en remplacement de M. Jean-Joseph Ackermann. M. Philipona, Guillaume, à Heitenried, 2^e suppléant, a été promu 1^{er} suppléant, et M. Stritt, Pierre, syndic à St-Ours, a été nommé 2^e suppléant près la même justice de paix.

Le Collège électoral a procédé, en outre, à un certain nombre de confirmations.

Université. — Le corps enseignant de l'Université de Fribourg se compose actuellement de 43 professeurs et privat-docents, soit 10 professeurs à

un personnage quelque peu excentrique, à cheveux roux, à barbe de même nuance en forme de collier, vivant bien plutôt sur son yacht, ancré en Seine, à bord duquel il faisait de nombreuses excursions, que dans son hôtel à Paris.

Chez sa fille, il passait, aux yeux de la domesticité, pour l'intendant, sous sa figure naturelle, c'est à dire avec ses cheveux blancs, coupés courts et la face complètement rasée.

Il n'y faisait au surplus que de rares apparitions, y entrant sans se faire annoncer et disparaissant sans qu'on eût à s'occuper de lui.

Après l'installation dans l'hôtel de la rue de Murillo, son premier soin avait été de faire acheter par une agence anglaise et sous le nom de Vera Palmer, une habitation d'été voisine de la ville d'Aziza, entre Suresnes et Saint-Cloud.

Il voulait ainsi faciliter des relations que Vera saurait bien faire naître et rendre plus intimes ensuite, entre la famille du baron d'Aziza et elle.

Cependant cela ne lui suffisait pas.

Il voulait mieux et plus.

Agir rapidement surtout et par tous les moyens.

C'est pourquoi, un jour, il se présenta dans les bureaux de la maison de banque d'Aziza, en compagnie de miss Palmer, demanda si le baron était visible et, sur la réponse affirmative du garçon de bureau, fit passer au banquier la carte de la fausse Américaine.

Il n'était là, lui Jacob, qu'à titre d'intendant de la jeune étrangère.

(A suivre.)

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

la faculté de théologie, 13 à la faculté de droit, 18 et 2 privat-docents à celle de philosophie. Dix de ces professeurs sont des dominicains, sept des ecclésiastiques réguliers et 26 sont laïques. La faculté de théologie a 94 étudiants immatriculés et 19 auditeurs, celle de droit 55 étudiants, 4 auditeurs, celle de philosophie 45 étudiants, 29 auditeurs. Total, 246. 90 sont originaires de la Suisse (St-Gall 25, Fribourg 19), 59 de l'empire allemand, 45 d'autres pays.

Accident. — A Lustorf, près Guin, une fillette de six ans est tombée vendredi sous un char de foin. La mère qui travaillait à la fenaison est accourue, mais n'a pu relever qu'un cadavre.

Noyés. — Dimanche après midi, vers 2 heures, un nommé Chappuis, Philippe, âgé de 18 ans, apprenti-serrurier, s'est noyé en se baignant dans la Sarine, aux Neigles. Ce fatal accident est dû, dit-on, à une imprudence de ce jeune homme qui s'est baigné trop vite après son dîner. Son corps a été retiré une heure après l'accident.

On se demande pourquoi la police attend toujours qu'un malheur arrive pour appliquer l'interdiction de se baigner dans les eaux traîtreuses de la Sarine.

— Dans la nuit de dimanche, entre onze heures et minuit, un domestique de M. Limat, major, du nom de Thomet, s'est noyé au lac Noir, tout près du port de la Gypserie.

GRUYÈRE

Promenade scolaire. — La commission scolaire a, croyons-nous, pris une bonne décision en remplaçant la fête scolaire ou distribution des prix par l'organisation de promenades scolaires.

Lundi, les quatre classes supérieures de nos écoles primaires se rendaient à Charmey par la vallée du Motélon. Arrivés à l'usine électrique, M. Louis Collaud eut l'obligeance d'en expliquer aux élèves les installations. Le dîner pris au Maréchal-Ferrant fit honneur au maître d'hôtel et les délices de tous ces jeunes estomacs. Tandis que, dans l'après-midi, les filles prenaient leurs ébats dans la jolie forêt de la Tzintre, les garçons poussaient leur promenade jusqu'à la Valsainte.

Le retour fut effectué en bon ordre et cette promenade laissera à tous les participants un agréable souvenir.

Société d'histoire. — La Société d'histoire du canton de Fribourg se réunira jeudi 5 juillet prochain, à Gruyères. La séance aura lieu à 11 heures, au château; elle sera suivie d'un dîner à l'hôtel de la Fleur-de-Lis.

Les séances sont publiques et les amis de notre histoire nationale sont invités à y assister.

Convocation. — Les créanciers de la masse en discussion de Pierre Favre, ancien notaire à Bulle, sont convoqués, au château de Bulle, pour le lundi 16 juillet prochain, à 9 heures du matin.

Tous les intéressés sont instamment priés d'assister à cette importante réunion. (Communiqué.)

Démission. — M. Meister, notre excellent directeur de musique, est nommé directeur de musique à Glaris, où l'attend une situation supérieure. Tout Bulle regrette vivement le départ de ce maître de musique aimé et distingué.

Arrosage. — Il existe, je crois, un règlement de la police locale qui veut que, pendant les grandes chaleurs, les propriétaires arrosent les trottoirs. Cette mesure est bonne, elle serait même excellente si elle était mise en exécution.

La ville elle-même ne ferait-elle pas bien de donner un bon exemple en arrosant les rues? Quand on respire ces tourbillons de poussière qui vous sèchent la gorge et vous aveuglent, on se dirait plutôt dans les steppes sablonneuses du Caucase que dans la coquette capitale de la Gruyère. Un arrosage des rues, tel qu'il se pratique dans les petites villes du littoral du lac Léman, ne grèverait certes pas de beaucoup le budget communal, mais rendrait le séjour dans notre localité plus agréable et plus salubre.

Inauguration. — La dédicace de la chapelle réformée de Bulle est fixée au mercredi 18 juillet prochain. Le service de consécration aura lieu à 10 heures, et dans un second service, à 3 heures, on entendra les allocutions de plusieurs délégués des sociétés qui s'intéressent à l'Œuvre des protestants dissimulés.

Préparation de bois.

Un concours est ouvert pour la préparation, dans les forêts de la ville de Bulle, de 80 moulins et 2000 fagots, aux lieux dits « les Joux-Noires » et « le Creux-Forney ».

Le forestier communal Alex se trouvera à la disposition des soumissionnaires mercredi prochain, 4 juillet, à 7 heures du matin, au Rio-Berthoud, et se rendra sur place leur donner les explications nécessaires.

Les soumissions sont à déposer le même jour, jusqu'à 6 heures du soir, au Bureau de ville.

Bulle, le 28 juin 1894.
[476] Le Secrétariat communal.

PETIT DOMAINE à vendre ou à louer.

La jolie propriété de la Biollaz, à Gume-fens, comprenant maison d'habitation complètement réparée, avec grange, écurie et 3 1/2 poses environ de bon terrain.

Favorables conditions de paiement. On traitera de gré à gré. S'adresser à la Banque cantonale, à Fribourg, ou à son Agence à Bulle. [440]

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER BULLE-ROMONT

Messieurs les porteurs d'obligations sont informés qu'à teneur de la convention du 17 juillet 1893, le premier coupon au 4 %, échéant le 1^{er} juillet 1894, sera payable par 10 fr. dès le 2 juillet à la caisse de la Compagnie, à Bulle, de 9 h. à 10 1/2 h. du matin, contre le dépôt provisoire des obligations munies de tous leurs coupons dès le 1^{er} janvier 1892 inclusivement. — Il sera délivré à chaque obligataire une nouvelle feuille de coupons, ainsi qu'un récépissé des titres qu'il déposera; ceux-ci lui seront rendus après avoir été estampillés.

Il reste bien entendu que le paiement des 250 fr. par obligation provenant des 25 coupons arriérés sera effectué aussitôt que l'autorisation du Conseil fédéral sera parvenue et les nouveaux titres créés. [479] L'ADMINISTRATION.

DÉPOT

de ciments suisses et étrangers, chaux lourde, gypse, engrais chimique (Coignet), tuyaux d'Aarau pour conduites d'eau et lieux d'aisance, plombs en ciment comprimé. — Prix réduits.

Chez Jos. CROTTI, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle. [318]

Liquidation de vins EN BOUTEILLES

Vin d'Arbois, Vin Rossillon, Vin de Bordeaux, Vin de Beaujolais, 7 ans de bouteille, ainsi que MEUBLES et LITERIE, le tout à bas prix. S'adresser au bureau du journal. [478]

Bains et douches à l'hôtel des Alpes, Bulle. [469]

ENTREPRENEURS

Les soussignés ont l'honneur d'aviser le public qu'à partir de ce jour ils ont transféré leur domicile à l'ancienne Usine à gaz, à Bulle.

Par la même occasion, ils se recommandent à l'attention et à la bienveillance de leurs clients pour tous les travaux de maçonnerie, cimentage, gypserie et peinture. Travail prompt et soigné. — Prix modérés. [464] Zanoni, Trezzini & Cie.

Commerce de farines.

Son. — Avoine. Mais en grains et moulu. Blé comprimé, à 18 fr. les 100 kg. Marchandises de 1^{re} qualité et prix réduits. Ch. MOREL Successeur de J. MOREL-BADOUX à Bulle. [361] Dimanche prochain, 8 juillet, après les vêpres:

JEU DE L'ŒIE à l'auberge de Fuippens. Invitation cordiale. [485] MENOU, aubergiste.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de la Gruyère.

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER

Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

FARINES de tous genres. — SONS supérieurs et ordinaires.

GROS ET DÉTAIL. — PRIX RÉDUITS.

BLÉS rouges et noirs pour la volaille.

Grand choix d'AVOINES blanches, depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure). Bourre d'épeautre. [410]

Entreprise en bâtiments.

CHARPENTE MENUISERIE

PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.

Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.

Glaces, portières et rideaux.

TRAVAIL À FAÇON AUX MACHINES [320]

Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.



Stenographie Duployé
174, rue Saint-Jacques, à Paris

VOYELLES
A O Ou É E I Eu U An On In Un

CONSONNES
Pe Be Te De Fe Ve Ke Gue Le Re Me Ne Gne Je Che Se Ze

RÈGLE GÉNÉRALE: Écrire les SONS et non pas les LETTRES.
RÈGLE DES CONSONNES: Seules L et R s'écrivent en remontant.
RÈGLE DES VOYELLES: Les tourner de manière à éviter les angles.

Nota. — Les points et accents ajoutés à certains signes s'omettent habituellement.

Grâce à toi, Duployé, du fougueux orateur

Je fixe, en me jouant, la rapide parole,

De l'esprit impatient je seconde l'ardeur

Et saisis la pensée avant qu'elle s'envole;

De l'élève et du maître, épargnant les instants,

Sous les yeux de l'enfant je pose la dictée;

Du commerçant actif je décuple le temps,

Je suis le Fiat lux de la classe illettrée.

Méthode pour apprendre sans maître, en 2 heures, 1^{re} édition, Franco, 5 fr. 200 volumes en STENOGRAPHIE DUPLOYÉ

Chez Emile Berthoud,

boulangier-confiseur, à Bulle, on continue à vendre à un prix exceptionnel toutes les marchandises qui sont en magasin, ainsi que farines et sons.

Occasion!

Deux grandes vitrines pouvant servir pour n'importe quel commerce. [462]

GRAND DÉPOT DE BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet. [722] Casimir Pilloud, dépositaire.

Blanchisseuse-repasseuse.

La soussignée vient de s'établir à Bulle, maison de Mme Vve Nicolas Gex, comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés. [803] Marie GROSS

Gain certain

partout et pour toute personne solide. Pas d'interruption notable du travail habituel. Pas de déplacement. Pas de risque. S'adresser sous « Verdienst » à Orell Fussli-Annonces, Zurich. (OF1404) [481]

A louer :

A Bulle, un grand et bel appartement de sept pièces bien exposées au soleil, pouvant servir à une famille pour séjour d'été. Eau à la cuisine. [457] S'adresser à M. MORARD, notaire, à Bulle.

Petit Journal.

Le Petit Journal publiera prochainement deux nouveaux feuillets :

Fleur des neiges,

par PAUL D'AGREMONT et LA

Mendiant de St-Sulpice,

par XAVIER DE MONTÉPIN

Les personnes qui prendront des abonnements d'ici à fin juillet bénéficieront des prix réduits suivants :
Un mois Fr. 1 20
Trois mois » 3 50
Six mois » 6 50
S'adresser à la Civette, seul dépôt autorisé par l'administration du Petit Journal. [477]

RELIURE EN TOUT GENRE Encadrement de tableaux. Emile JUDET sur les Places, BULLE [68]

On demande à acheter des planches de chêne d'au moins 3 cm. d'épaisseur. — S'adresser à DANNECKER, tonnelier, à Bulle. [482]

A LOUER

Au centre de la ville de Bulle, deux beaux et vastes magasins avec grandes vitrines. S'adresser à M. P. CURRAT, notaire. [111]

A louer :

Un appartement bien situé. S'adresser au bureau du journal. [449]

On vendrait à un prix très minime, faute d'emploi, une machine à battre et une pompe à purin. [480] S'adresser à l'imprimerie de la Gruyère.

On demande à louer une chambre meublée. — S'adresser au bureau du journal en indiquant le prix. [488]

Savon au goudron et soufre

fabriqué par BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich, surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements. [480] Se méfier des contrefaçons. En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.



Ciment Universel

de Plüss-Staufers est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc. Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.



Bicyclette anglaise en bon état à vendre pour 120 fr. — S'adresser au bureau du journal. [472]

POUR une publicité efficace

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL S'adresser à LA Suisse libérale un des journaux les plus répandus dans le canton et la Suisse. Annonces 15 centimes la ligne. S'adresser directement : Administration de LA SUISSE LIBÉRALE rue du Concert 8, Neuchâtel.

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES PAPIER A LETTRES

avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille. Carnets de laiterie, etc. CARNETS DE MÉNAGE à 10 cent.

ÉTIQUETTES GOMMÉES POUR VINS ET LIQUEURS de 30 à 60 cent. le cent.

HISTOIRE D'UN DRAPEAU par le général CASTELLA. 50 cent.

Le Droit de l'enfant. Roman, par GEORGES OHNET. Prix : 3 fr. 50.

Timbres-poste du Canada au bureau du journal. Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an. F. 6 mo's, 3 fr. 50; 6 mo's, 2 fr. 50; 3 mo's, 1 fr. 50. Étranger: 1 an, 9 fr.; 6 mo's, 5 fr.; 3 mo's, 3 fr. Payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent. On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE

NOUVELLE

Conseil fédéral. — projet de loi sur les vacances du Conseil fédéral. — M. Curnat a félicité et au Conseil fédéral et au Conseil fédéral pour les témoignages reçus dans leur grand

Votation. — La question est fixée au 4 novembre.

Initiative Greulich. — dernière séance, le Conseil fédéral a décidé de l'abandonner. 40,000 signatures se sont réunies d'après les derniers chiffres publiés. Le comité se réunit à Neuchâtel si le texte définitif convient pas.

Après le vote signalé par le droit au travail, le Conseil fédéral a paru utile aux sociétés nouvelles de la défection.

Nationalité française promulguée. — Les nées en France d'un père suisse seront considérées comme françaises si, le 22 juillet 1893, révolus devant faire le 22 juillet 1894 au plus tard.

FEUILLET

RACISME

Roman contemporain. Les dix-huit années de lui un tout autre monde. Pharis avait connu à beau, brillant, heureux, barbe d'un noir de jais, figure d'homme aux traits blancs, sa face bleue, même pour son en même temps, jeter personnalité troublante. Nassim lui avait dit: « Prends patience l'instrument de ta vie. Et ces paroles du comme une prédiction. Véra ressemblait. C'était à la fois Nallures plus vives, plus aussi doux, mais plus blés même! Ses connaissances un charme particulier qui attirait et fascinait et résister. Les journaux moraliés de la jeune époque que l'on lui supposait excentriques souvent.